



SURVIVANTES ET HÉROÏNES

Les femmes dans la crise au Burkina Faso

www.oxfam.org



OXFAM

NOTE D'INFORMATION OXFAM – MAI 2020

Le Burkina Faso connaît actuellement l'une des crises les plus préoccupantes au monde, à laquelle vient s'ajouter la pandémie du COVID-19. En avril 2020, le pays comptait plus de 848 000 personnes déplacées internes, dont 84 % de femmes et d'enfants. Par ailleurs, 2,2 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Les femmes se retrouvent au cœur de cette crise et des tensions qui traversent la société burkinabé. Cette étude s'attache à décrire l'impact du conflit sur les femmes et s'intéresse au rôle de ces dernières dans le développement de la cohésion sociale et la construction de la paix.

© Oxfam International Mai 2020

Cette note d'information a été rédigée par Cendrine Labaume. Oxfam remercie Hannah Cooper, Issaka Ouandaogo, Henri Sougourounoma Kaboré, Marc Kaboré, Gustave Yamossou, Amélie Gauthier, Maren Steller, Michael Sladeczek, pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une autorisation doit être accordée et des frais peuvent être demandés. E-mail : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document sont exactes à la date de mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78748-608-9
Mai 2020. DOI : 10.21201/2020.6089
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY,
Royaume-Uni.

Photo de couverture : Femme déplacée à Kaya « A l'heure où je vous parle, nous avons besoin de tout, d'eau, de nourriture, d'abris »

© Sylvain Cherkaoui/Oxfam Intermón

RÉSUMÉ

Le Burkina Faso connaît actuellement l'une des crises les plus préoccupantes au monde, à laquelle vient s'ajouter la pandémie du COVID-19. En avril 2020, le pays comptait plus de 848 000 personnes déplacées internes, dont 84 % de femmes et d'enfants. Par ailleurs, 2,2 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Les femmes se retrouvent au cœur de cette crise et des tensions qui traversent la société burkinabé. Cette étude s'attache à décrire l'impact du conflit sur les femmes et s'intéresse au rôle de ces dernières dans le développement de la cohésion sociale et la construction de la paix.

Le présent rapport se concentre sur deux domaines clés :

1. L'impact de la crise actuelle sur la protection et la sécurité des femmes et des filles, et leurs besoins fondamentaux

Dans sa forme actuelle, la réponse humanitaire ne suffit pas pour répondre à l'ampleur des besoins des populations déplacées et des communautés hôtes. Les femmes ont identifié plusieurs besoins prioritaires, comme **l'accès à l'eau, la sécurité, ainsi que les besoins en vivres, abris et éducation**. Par ailleurs, les femmes sont exposées aux violences dans leur village d'origine, pendant leur exode et dans les sites accueillant les personnes déplacées. Elles souffrent également de harcèlement au moment de s'enregistrer pour bénéficier d'une aide humanitaire. L'insécurité est permanente. L'ensemble des acteurs et des femmes consultées confirment l'ampleur des **traumatismes psychologiques** découlant du conflit et amplifiés par le déplacement forcé et le degré extrême de privation qui s'ensuit. Des stratégies d'adaptation négatives (prostitution ou enrôlement dans des groupes armés non étatiques) sont déjà une réalité. Enfin, le pays est peu préparé pour faire face au COVID-19 : la saturation des services publics, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation, prive les femmes et les jeunes filles d'un accès aux services publics essentiels et de la possibilité de se protéger.

2. Le rôle des femmes dans la cohésion sociale et la construction de la paix au Burkina Faso

La société burkinabé **reconnait le rôle décisif des femmes dans la cohésion sociale**, mais ce rôle doit être constamment réaffirmé et soutenu. Au niveau local et communautaire, même si elles sont souvent absentes des organes chargés de la médiation et de la résolution des conflits, les femmes vivant en milieu rural ou déplacées sont perçues comme jouant un rôle clé dans le maintien de la cohésion sociale de par les efforts qu'elles déploient au quotidien pour instaurer la confiance et participer dans la société. Cela passe par l'éducation des enfants, l'adoption et la transmission active des valeurs morales, une implication dans des activités associatives et la participation à des actions de solidarité, notamment transgénérationnelles. A l'échelle du pays, les femmes bénéficient du soutien d'une **société civile dynamique et d'évolutions législatives favorables** qui se traduisent notamment par une représentativité croissante au sein des instances gouvernementales, intercommunautaires et interreligieuses promouvant la cohésion sociale.

Sur la base de cette recherche, les principales recommandations formulées à l'attention du gouvernement burkinabé, en tant que premier acteur de la réponse humanitaire, ainsi que des acteurs humanitaires, notamment les ONG, les Nations unies et les bailleurs de fonds sont les suivantes :

Apporter une réponse directe et immédiate aux besoins des femmes et renforcer leur résilience

- Financer urgemment les réponses humanitaires, en priorité dans les domaines suivants : WASH (eau, assainissement et hygiène), sécurité alimentaire et nutrition, abris, santé et protection. Intensifier le financement pour répondre à l'ampleur des besoins, en privilégiant notamment des financements flexibles et pluriannuels pour répondre à l'augmentation importante et rapide des besoins humanitaires.
- Privilégier le financement de programmes de type transferts monétaires et activités génératrices de revenus qui permettent de réduire la dépendance des femmes à l'égard de la communauté et de l'aide humanitaire, de limiter leur vulnérabilité et d'accroître leur résilience.
- Encourager la prise en charge complète des survivantes de violences basées sur le genre (VBG) : protection des survivantes, soin de santé, soutien psychosocial, accès à la justice et réintégration socio-économique.
- Promouvoir des initiatives au niveau local et communautaire qui mettent en œuvre des solutions durables afin de réduire les tensions et de contribuer à la cohésion sociale entre les communautés hôtes et les populations déplacées par la mise en place d'infrastructures socioéconomiques.
- Mettre à disposition des financements mixtes (humanitaire-développement) pour pérenniser les initiatives humanitaires et autonomiser les populations les plus vulnérables. Il est crucial de s'assurer que ces projets mixtes respectent les principes humanitaires dans la réponse apportée pour lutter contre les vulnérabilités, indépendamment des agendas politiques ou sécuritaires.

Promouvoir la participation active des femmes dans les structures de gouvernance et de consolidation de la paix aux niveaux local, régional et national

- Poursuivre les efforts engagés dans l'application de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies. Il s'agit notamment de prendre les mesures nécessaires pour protéger les femmes des actes de violence et veiller à ce que les femmes participent activement aux initiatives de paix, et qu'elles fassent entendre leur voix et leurs besoins dans la formulation et la mise en œuvre des interventions de consolidation de la paix.

- Soutenir les structures et les forums communautaires susceptibles de permettre aux femmes d'exprimer leurs préoccupations et d'apporter leur contribution à la paix au sein de leur communauté.
- Développer et soutenir les initiatives de formation des femmes leaders en matière de consolidation de la paix, notamment dans la transformation non violente des conflits (médiation, négociation, communication non violente, etc.) à l'échelle communautaire surtout et au niveau national.



La pandémie de COVID-19 accroît l'urgence de résoudre la crise actuelle au Burkina Faso et de garantir une paix durable. Pour ce faire, l'expérience, les préoccupations et les priorités des femmes sont cruciales dans la formulation de la réponse. Une société pacifique passe par la participation des femmes, la justice de genre et la transformation des rapports de force.

1 INTRODUCTION

Dans un contexte marqué par la compétition autour de l'accès à la terre et aux ressources naturelles¹, des tensions interethniques et des lacunes de l'État, la présence de groupes armés non étatiques nourrit la crise traversée par le Burkina-Faso depuis 2015.

Les groupes armés se multiplient et la violence s'étend progressivement dans le nord et l'est du pays ainsi que dans la Boucle du Mouhoun. En décembre 2018, l'état d'urgence est proclamé dans six régions du pays². Le Burkina Faso devient le pays sahélien le plus ciblé par les attaques des groupes armés non étatiques.

Entre 2018 et 2020, l'intensification des attaques menée contre la population civile provoque le déplacement forcé de plus de 848 000 personnes³, la fermeture de 2 500 écoles⁴, de 135 centres de santé⁵ et de 13 % des mairies⁶. Une crise humanitaire majeure s'installe principalement dans les régions Nord, Centre-Nord et du Sahel. La majorité des personnes déplacées sont accueillies dans des régions caractérisées par une très grande pauvreté⁷ et fragilisées par une crise climatique⁸ qui se matérialise par des chocs (inondations, sécheresses), l'appauvrissement de certains sols⁹, et de mauvaises récoltes¹⁰.

En mars 2020, les femmes et les enfants représentaient 84 % des personnes déplacées¹¹ et se retrouvent au cœur des tensions qui traversent le pays.

La société burkinabé est une société multiethnique¹², multireligieuse et traversée par des courants conservateurs et progressistes, comme en témoigne l'évolution législative des dernières années sur l'égalité des genres. De nombreux progrès ont en effet été accomplis : création d'un Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre¹³, prise en compte du principe d'équité dans la stratégie de développement durable du pays, interdiction de l'excision et du mariage précoce, adoption d'une politique de quotas destinées à faciliter l'engagement des femmes en politique, création de Maisons de la Femme à travers tout le pays, et adoption d'une politique de sécurisation foncière en milieu rural qui préconise entre autres un accès équitable à la terre pour l'ensemble des acteurs, femmes incluses.

Pourtant, si les femmes occupent davantage de responsabilités dans les administrations, entreprises publiques et organisations de la société civile et si leurs engagements ne se limitent plus aux « causes des femmes », de nombreuses pratiques discriminatoires persistent à leur égard¹⁴. Elles restent ainsi largement exposées aux mariages précoces, aux mutilations génitales et aux discriminations économiques et socioculturelles, notamment dans les zones rurales où traditions et coutumes continuent de prévaloir¹⁵ sur la loi. En 2018, le Burkina Faso occupe la 129^{ème} place à l'indice global des disparités entre les sexes¹⁶.

« Camarades, il n'y a de révolution sociale véritable que lorsque la femme est libérée. Que jamais mes yeux ne voient une société, que jamais, mes pas ne me transportent dans une société où la moitié du peuple est maintenue dans le silence. J'entends le vacarme de ce silence des femmes, je pressens le grondement de leur bourrasque, je sens la furie de leur révolte. J'attends et espère l'irruption féconde de la révolution dont elles traduiront la force et la rigoureuse justesse sorties de leurs entrailles d'opprimées. »

Thomas Sankara,
Président du Burkina
Faso, 1983-1987

La présente recherche s'intéresse aux répercussions du conflit sur les femmes burkinabé et au rôle de ces dernières dans le renforcement de la cohésion sociale et de la paix. Elle met en évidence les immenses lacunes dans la réponse humanitaire, les vulnérabilités et risques auxquels les jeunes filles et les femmes sont exposées et les stratégies d'adaptation mises en œuvre par celles-ci. En outre, l'étude met en lumière le rôle des femmes dans le maintien de la cohésion sociale : un rôle que la crise pourrait redéfinir.

MÉTHODOLOGIE

Cette étude intervenue entre le 9 et le 19 mars 2020 a fait appel à une méthodologie mixte. L'approche a constitué en une revue et analyse documentaire, 16 entretiens semi-directifs (dont 75 % avec des femmes) avec des représentants des associations féministes, organisations humanitaires, institutions et des acteurs de la société civile, chercheurs, leaders religieux et traditionnels. De nombreux échanges informels ont enrichi la réflexion. 24 groupes de discussion ont également rassemblé 227 femmes déplacées internes et issues des communautés hôtes, âgées de 18 à 60 ans. Les groupes de discussion constitués sur la base d'un échantillon de convenance se sont tenus dans six localités situés dans les régions du Sahel (Djibo, Dori), Centre-Nord (Barsalogo, Kaya, Pissila) et Nord (Ouahigouya), lesquelles accueillait au 29 février 2020 92 % des personnes déplacées internes. Les questions ont porté sur les besoins prioritaires, les risques perçus, ainsi que la perception du rôle des femmes dans le renforcement de la cohésion sociale et de la paix.

Cette recherche présente néanmoins deux limites :

1. La conjugaison de deux problématiques distinctes et complexes (crise humanitaire et cohésion sociale) en un temps limité n'a pas permis d'approfondir toutes les questions. Certaines relatives au rôle des femmes dans la cohésion sociale auraient bénéficié d'un regard pluridisciplinaire.
2. La crise du COVID-19 nous a contraint à interrompre notre séjour prématurément et à réviser notre méthodologie. Ainsi, le débriefing des enquêteurs des groupes de discussion et la restitution et les échanges avec l'équipe pays n'ont pu avoir lieu. Des entretiens ont pu néanmoins être menés via Skype.

Enfin, l'accès restreint à certaines localités du fait du contexte sécuritaire, certains sujets sensibles et le choix relativement contraint de l'échantillon ne permettent pas d'assurer une parfaite représentativité. En revanche, le nombre et la diversité des interlocuteurs rencontrés et des sources consultées permettent de garantir la pertinence du contenu rapporté.

2 UNE CRISE QUI AFFECTE D'ABORD LES FEMMES

Aujourd'hui, le Burkina Faso traverse une crise qui affecte particulièrement les femmes, qui constituent avec les enfants 84 % des personnes déplacées¹⁷. Les hommes en âge de travailler sont décédés, disparus ou partis en quête d'un avenir meilleur dans une autre région du pays ou à l'étranger¹⁸. Les personnes déplacées internes (PDI) ont fui de manière préventive ou réactionnelle¹⁹ dans la précipitation²⁰, après avoir été témoins ou vécu des attaques des groupes armés non identifiés, des enlèvements, des enrôlements d'enfants des explosions de mines ou de munitions non explosées, ou encore des menaces pour quitter les lieux. Elles se retrouvent dans des conditions extrêmement précaires à lutter pour leur survie et celle de leur entourage.

DES BESOINS FONDAMENTAUX NON COUVERTS

La présente recherche confirme, sur le plan humanitaire, l'analyse du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation burkinabé (CONASUR) et les résultats des évaluations²¹ qui se sont succédé depuis le plan de réponse humanitaire de juillet 2019. Globalement, la réponse humanitaire est limitée, tardive et demeure extrêmement insuffisante²². Qualifiée d'« inexistante »²³ à Djibo ou Pissila (notamment pour les populations hôtes) ou de « largement insuffisante » ailleurs, tant par les acteurs que par les femmes consultées, l'aide humanitaire n'intègre pas ou peu les besoins des communautés hôtes, ni ceux des jeunes filles et des femmes²⁴.

Les besoins sont criants dans tous les domaines : eau, nourriture, abris, protection, tant au niveau des populations déplacées que de la communauté hôte dont les conditions de vie ne sont dans bien des cas que légèrement meilleures que celles des personnes déplacées. En effet, plus de 90 % des personnes déplacées ont été accueillies dans des régions déjà caractérisées par une très grande pauvreté²⁵, fragilisées par une crise climatique, de mauvaises récoltes²⁶ et des ressources naturelles dégradées et insuffisantes. Enfin, un contexte sécuritaire qui ne facilite pas l'accès aux populations allié à une augmentation rapide du nombre de personnes déplacées (dont le flux est quotidien²⁷) ne permettent pas l'accès de tous à l'aide existante. Dans ce contexte, une approche fondée sur le « nexus »²⁸ de l'aide (humanitaire, développement et construction de la paix) est indispensable.

« Nous souffrons tout simplement parce que l'insécurité a fait de nous des veuves et des orphelins »

Groupe de discussion,
Barsalogo (Centre-Nord)

Aucun accès à l'eau : un risque vital

Si les besoins sont considérables dans tous les domaines, l'accès à l'eau potable constitue la première des priorités des femmes interrogées dans l'ensemble des localités.



Le manque d'eau potable est unanimement et massivement considéré comme une problématique majeure. En période sèche, avec des températures moyennes élevées et des nappes phréatiques notoirement insuffisantes, la population d'une ville comme Kaya qui comptait 54 000 personnes en 2006²⁹ et en compterait aujourd'hui, selon les interlocuteurs, entre 95 000³⁰ et 150 000, connaît une situation de pénurie qui affecte aussi bien la population résidente que les personnes déplacées. En mai 2020, seulement 3 % du financement humanitaire sont alloués à l'eau et à l'assainissement³¹.

Si le manque d'eau affecte toute la population sans distinction, les femmes en subissent d'autant plus les conséquences que la collecte d'eau relève des responsabilités qui leur sont traditionnellement assignées. Elles doivent parcourir de longues distances pour rejoindre un point d'eau, sont ensuite confrontées à un temps d'attente qui se compte en heures (sinon en jours)³² puis reçoivent une quantité d'eau insuffisante pour satisfaire l'ensemble des besoins. Cette combinaison de facteurs est génératrice de souffrance physiologique, mais aussi de tensions avec la communauté hôte et d'insécurité pour les jeunes filles et les femmes traditionnellement en charge de collecter l'eau. Le nombre d'heures consacrées par les femmes et les filles à la collecte d'eau nécessaire au sein du ménage augmente à mesure que les ressources se raréfient et alourdit encore leur charge de travail. En période de pandémie de COVID-19, l'absence d'eau potable fait courir un risque sanitaire supplémentaire évident et compromet significativement l'acceptance des activités de sensibilisation au lavage de main.

Aux besoins hydriques non satisfaits s'ajoutent également un nombre insuffisant de bidons (notamment chez les personnes déplacées), l'absence ou l'inadéquation (non-séparation) des latrines (notamment à

« 4 bidons pour 5 jours, c'est insuffisant »

Groupe de discussion,
Barsalogo (Centre-Nord)

Dori et Kaya³³), l'absence ou l'inadéquation des kits hygiéniques³⁴, ou encore l'impossibilité de se laver et de laver ses vêtements. Les femmes avec lesquelles nous avons échangé dans les groupes de discussion ont mentionné une prise en compte insuffisante des besoins des jeunes filles et des femmes et un manque d'appréhension des contraintes socioculturelles (et potentielles contradictions) liés à l'usage des infrastructures. Ainsi, la discrétion requise dans certaines communautés impose non seulement des toilettes séparées, mais également une localisation discrète des latrines potentiellement non compatible avec l'impératif de sécurité³⁵. Enfin, le contexte pandémique mondial lié au COVID-19 alimente une inquiétude d'autant plus forte que le manque d'eau ne permet pas de se conformer aux recommandations sanitaires d'usage.

Absence de ressources financières

Le conflit et le déplacement forcé ont entraîné la perte des biens et des moyens de subsistance (élevage, agriculture) chez les familles déplacées. Si certaines ont pu survivre quelques temps en revendant quelques biens (quitte à prendre des risques en retournant au village) ou en sollicitant un micro-crédit, leurs ressources s'amenuisent. C'est pourquoi l'absence de ressources financières est la troisième des priorités mises en avant par les femmes consultées, après l'accès à l'eau et la sécurité. Le manque d'argent fait non seulement défaut pour pourvoir aux besoins fondamentaux (abris et nourriture), mais également pour scolariser les enfants et bénéficier d'une consultation médicale dans les localités d'accueil. La population hôte partage les mêmes revendications vis-à-vis de l'absence de ressources financières, ce qui peut s'expliquer au regard du taux de pauvreté des provinces concernées³⁶ et de la charge que représente l'accueil de familles déplacées³⁷. En outre, selon le Programme Alimentaire Mondiale (PAM), la pandémie de COVID-19 a entraîné une hausse sensible des dépenses sociales des ménages. Les dépenses dans les domaines de la santé et des communications ont notamment subi une hausse de 26 %.³⁸

La demande d'aide financière concerne notamment le soutien aux activités économiques (de micro-crédits, accompagnement à l'ouverture de petits commerces type fabrication de savons, jardinage, etc.). Elle traduit la volonté de pourvoir à ses propres besoins en s'affranchissant de l'aide humanitaire dans les domaines où les personnes ont la capacité d'agir.

Abris et vivres

Quand elles ne sont pas accueillies par des familles hôtes, les personnes déplacées s'installent dans des sites informels généralement dépourvus d'infrastructures d'hygiène et d'assainissement adéquates.

L'augmentation rapide et continue du nombre de nouveaux arrivants contribue à saturer les premiers dispositifs mis en place, notamment à Kaya. Le nombre d'abris est considéré après distribution comme très insuffisant au regard de la taille des familles. Nombreux sont ceux qui doivent dormir à l'extérieur des tentes, à même le sol.

« Les abris étaient prévus pour 7 à 10 personnes. Ils en accueillent pourtant 25 à 30 »

UNHCR Kaya – Mars 2020

La promiscuité et le partage des tentes exacerbent le risque de violences à l'encontre des femmes comme des enfants. Si le besoin en habitat est nettement plus marqué chez les populations déplacées, il est aussi une préoccupation pour les résident-e-s dont l'habitat est impacté par l'accueil des personnes déplacées. Avec le COVID-19, la promiscuité générée par le manque d'abris constitue un risque sanitaire majeur.

La situation est identique pour la nourriture dont la pénurie s'inscrit dans un contexte d'insécurité alimentaire et de malnutrition chronique³⁹. La distribution de vivres, quand elle est assurée, est jugée très insuffisante par les femmes consultées. L'évaluation multisectorielle menée par INTERSOS à Ouahigouya⁴⁰ établit une moyenne d'un repas par jour et par personne. Des recherches menées au Burkina Faso par Oxfam et NRC en 2019 confirment ces résultats.⁴¹

La lenteur et le manque de régularité des distributions sont en partie liés aux difficultés d'enregistrement. La capacité limitée du CONASUR et l'augmentation continue du nombre de personnes déplacées requièrent une mise à jour permanente des listes d'enregistrement. Outre ces défis, l'absence de justificatif d'identité peut ralentir le processus d'enregistrement individuel, qui doit être validé par un membre de la famille ou un membre leader de la communauté d'origine muni d'une pièce d'identité. Selon les chiffres publiés par le CONASUR, sur un échantillon de 397 609 personnes déplacées à l'intérieur du pays, seulement 28 % avaient une carte d'identité⁴² et 88 % des enfants déplacés internes sont dépourvus d'acte de naissance⁴³.

Santé et éducation

Dans un contexte marqué par la fermeture de centaines de services à cause du conflit (écoles, centres de santé, mairies), l'afflux rapide et massif de populations déplacées et extrêmement vulnérables a engendré la saturation des services existants dans les localités d'accueil. Les femmes déplorent aussi un manque de ressources financières pour y inscrire leurs enfants. L'éducation et la formation professionnelle sont ainsi citées par les femmes comme des besoins prioritaires.

Des services de santé fermés ou saturés, de longues heures d'attente, une pénurie des médicaments essentiels dans certaines localités conjugués à l'absence de ressources financières pour accéder aux consultations⁴⁴, sont également fréquemment mentionnés comme problématiques par les femmes interrogées dont l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive est de facto compromis⁴⁵. Enfin, dans un contexte de pandémie où les risques sont accrus, la pénurie d'eau et la promiscuité ne permettent pas d'appliquer les gestes barrières. Le manque d'accès aux services de santé devient d'autant plus préoccupant.

« Nous sommes obligées de dormir avec les hommes »

Groupe de discussion, Pissila

« Nous n'avons pas les documents requis pour se faire enregistrer à l'action sociale. C'est un vrai problème »

Groupe de Discussion, Djibo

« 5 jeunes filles ont été violées par des membres des groupes armés, une jeune fille a été violée devant tout le village et laissée pour morte... Une autre a vu son mari et son fils assassinés devant elle... Une dernière a vu son mari, son père, son frère et son beau-père assassinés sous ses yeux »

Rapport de l'animatrice des groupes de discussion, Dori

Stress et traumatismes psychologiques

Aux traumatismes endurés par les populations déplacées lors de l'attaque de leur village ou pendant leur fuite, qui ressortent comme un élément clé pour les femmes et les interlocuteurs consultés, s'ajoute le stress lié à la perte des moyens de subsistance, des repères quotidiens, à la promiscuité, au manque d'intimité, à la méconnaissance du nouvel environnement et à la dépendance vis-à-vis de l'aide.

VULNERABILITES ET STRATEGIES D'ADAPTATION NEGATIVES

En charge du travail domestique, lequel englobe la collecte d'eau et de bois, la cuisine et la responsabilité des enfants, les femmes déplacées comme résidentes évoquent les mêmes difficultés à cet égard, ce qui est compréhensible vu qu'elles sont toutes confrontées à un contexte de pénurie. Certaines femmes sont néanmoins identifiées comme étant particulièrement vulnérables :

- Selon les participantes dans les groupes de discussion, les femmes veuves (ou séparées) et avec des enfants à charge (et parfois d'autres parents) représentent la catégorie la plus vulnérable. Séparées de leur mari (mort, disparu ou parti en quête de travail dans une autre ville ou pays), elle se retrouvent en charge de pourvoir aux besoins essentiels d'une famille parfois élargie.
- Le grand âge (surtout quand il s'accompagne d'un isolement) ou le jeune âge (quand il s'accompagne de la perte des parents) sont ensuite mentionnés à parts quasi égales comme devant faire l'objet d'une attention particulière, suivies par les personnes malades ou présentant avec un handicap physique ou mental.
- Compte tenu de la difficulté physique inhérente à l'accomplissement des tâches au quotidien, tout facteur diminuant les capacités des personnes (isolement, maladie ou handicap) est en effet considéré comme un facteur de vulnérabilité.
- Enfin, le contexte de déplacement est générateur de vulnérabilités supplémentaires, notamment pour les femmes.

Afin de pourvoir aux besoins élémentaires de leurs familles, les femmes ont dû s'adapter et si certaines d'entre elles ont pu faire face, avec de petits crédits ou la vente de biens ou de bétail, leurs ressources s'amenuisent et des stratégies d'adaptation négatives bien connues des contextes de crise se sont installées. La lutte pour la survie et la nécessité de pourvoir aux besoins d'une famille tout en étant dans une situation d'extrême précarité deviennent un combat quotidien.

« Quand tu as faim, tu es exposée »

Militant associatif



Femme déplacée par le conflit à Kaya. Elle est devenue chef de famille quand son mari est tombé malade.
© Oxfam Simon Cherkaoui.

Un sentiment d'insécurité permanent

Si les groupes armés non étatiques constituent toujours la principale et la plus grande menace pour les femmes interrogées, celles-ci mentionnent aussi un fort sentiment d'insécurité lié à leur situation actuelle et dénoncent encore un risque élevé d'agression.

Dans les sites de personnes déplacées, le risque de pillage et d'agression serait élevé, notamment pour certains du fait de l'absence de clôture, d'éclairage et globalement de sécurité dans les camps. Le harcèlement, les agressions physiques et sexuelles, notamment les violences domestiques, sont décrits comme des risques majeurs par toutes les femmes interrogées.

De nombreuses femmes déplacées et résidentes réclament une plus grande présence des patrouilles des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), perçues comme des forces de protection indispensables à la sécurité du pays. Les acteurs institutionnels et la très grande majorité des femmes interrogées émettent le souhait de voir renforcer leur présence afin de sécuriser les localités d'accueil.⁴⁶ Néanmoins, avec le contexte de harcèlement, de violences basées sur le genre et de prostitution présenté ci-dessous, il semble important de parvenir à un équilibre qui permettrait de renforcer la sécurité des localités tout en maintenant le caractère civil et non militarisé des lieux recevant les personnes déplacées. Il est aussi crucial de s'assurer que de telles mesures ne génèrent pas davantage d'abus et que des mécanismes de plaintes et redevabilité effectifs et sûrs soient en place.

Les Koglweogo, ces groupes d'autodéfense à base communautaire, n'apparaissent pas comme un recours souhaitable même si une « collaboration avec les Koglweogo » est mise en avant dans certaines localités. Selon certains acteurs sur le terrain, ils ont fait leurs preuves et symbolisent pour tous l'incapacité de l'Etat à garantir la paix.

« Les agressions surviennent partout : sur le chemin de la ville, du marché, sous les tentes... »

Groupe de discussion

Si les risques varient en fonction de la disposition du site et des infrastructures (telles que l'éloignement des latrines et l'éclairage), l'absence d'intimité et la promiscuité sont davantage propices aux agressions physiques.

« *On entend souvent crier dans les tentes la nuit* », indique une femme déplacée, faisant écho aux propos tenus par les autres qui témoignent des violences dont elles sont témoins durant la nuit.

Les acteurs interrogés font aussi état de nombreux cas de viols documentés sur certains sites. A Barsalogo, une équipe mobile a ainsi comptabilisé 12 cas de viols sur un seul site en deux mois. Pour les femmes consultées, le risque est plus grand la nuit, ce qui engendre des techniques d'évitement ou d'adaptation négative comme ne pas se rendre aux latrines (ou lors de la défécation à l'air libre) la nuit ou éviter de marcher seule.

Le harcèlement et les agressions ont aussi lieu sur le chemin du village, du point d'eau et du marché et peuvent également intervenir dans le cadre de relations avec les autorités. Si le risque de harcèlement et d'agression est mentionné par toutes, quel que soit le statut résidentiel et l'âge, il apparaît plus marqué chez les jeunes femmes déplacées. Cela s'explique par une vulnérabilité accrue du fait de la pauvreté, la déscolarisation, de longs trajets à parcourir pour aller chercher de l'eau ou du bois (a fortiori lorsqu'on manque de moyens de déplacement). Enfin, ce sentiment d'insécurité permanent génère une anxiété relative au déplacement à l'intérieur et à l'extérieur des sites, comme l'ont rapporté de nombreuses femmes.

L'accès aux services et à l'aide existante peut s'avérer complexe notamment pour les femmes déplacées qui doivent s'enregistrer auprès des services publics. A Djibo, Dori et Pissila, la méconnaissance des services et l'absence de moyens de déplacement sont d'autant plus problématiques que le lieu d'installation est éloigné du centre-ville. Si les relations avec les autorités sont souvent qualifiées de compliquées, autant par les résidentes que par les femmes déplacées, les femmes ont signalé de façon récurrente à Dori les « attitudes menaçantes » et le harcèlement de certains responsables de services ou d'enregistrement.

Ces attitudes sont aussi liées au fait que traditionnellement, ce sont les hommes qui accomplissent les démarches administratives. En l'absence de ces derniers, les femmes se voient contraintes d'accomplir ces démarches et se retrouvent seules face aux responsables. Des pratiques de corruption (enregistrement sur les listes contre paiement) et de détournement de l'aide nous ont également été rapportées par les femmes déplacées à Dori et Kaya⁴⁷.

Enfin, l'absence d'assistance a contraint certaines femmes à reprendre le chemin de leur village natal en vue d'y chercher quelques biens abandonnés lors de leur fuite, les exposant à des agressions par les groupes armés au cours du trajet⁴⁸. Selon nos interlocuteurs, les femmes retourneraient au village parce que « elles seraient perçues comme moins exposées que les hommes aux exactions des groupes armés non

« La fréquentation des toilettes est très risquée la nuit »

Groupe de discussion, Pissila

« Si tu ne connais personne, tu ne peux pas t'inscrire »

Groupe de discussion, Dori

« Souvent quand quelqu'un t'aide à t'inscrire, il vient te harceler plus tard s'il te voit seule »

Femme dans un groupe de discussion, Dori

« L'accès à certains services n'est pas facile, certains dirigeants posent des problèmes et sont menaçants »

« Si tu veux te faire enregistrer, il faut prévoir une contrepartie »

Groupe de discussion Djibo

étatiques ». Néanmoins, ces mêmes interlocuteurs précisent qu'elles sont aussi exposées, ce que semble confirmer l'attaque d'Arbinda de décembre 2019 dans laquelle les groupes armés radicaux ont fait de nombreuses victimes parmi les femmes⁴⁹.

L'exploitation sexuelle et le recours à la prostitution

La prostitution volontaire ou forcée est unanimement considérée comme un risque majeur par les femmes consultées. Les acteurs de terrain dénoncent quant à eux une augmentation significative de la prostitution dans les zones de déplacement (au sein et autour des sites), les zones d'exploitation aurifères et du fait des migrations internes vers d'autres villes du pays. À Kaya, le conflit a ainsi eu comme conséquence le remplacement des prostituées traditionnellement venues du des pays voisins par des femmes « autochtones ».

La pratique du « sexe de survie » s'étend jusqu'à Ouagadougou où une ONG travaillant auprès des jeunes vivant à la rue a vu le nombre de personnes suivies par l'organisation augmenter d'un tiers depuis 2019, du fait de l'arrivée soudaine de dizaines de jeunes filles isolées⁵⁰ se livrant à la prostitution. Les intervenants de terrain soulignent une vulnérabilité accrue de ces jeunes filles aux maladies sexuellement transmissibles, grossesses non désirées et précoces du fait de leur méconnaissance de mécanismes de protection existants (incluant aussi bien les pratiques de relations sexuelles protégées⁵¹ que la connaissance des acteurs et services de support existants) et un risque d'exposition accru au trafic d'êtres humains.

Déscolarisation, travail des jeunes filles

Au Burkina Faso, notamment en milieu rural, la scolarisation des filles est moins valorisée que celles des garçons⁵². Il n'est donc pas surprenant que dans un contexte de fermeture, de saturation des capacités des écoles et de manque de moyens financiers, les jeunes filles soient déscolarisées en premier. Selon les acteurs et les femmes consultées, celles-ci sont non seulement davantage déscolarisées que les garçons, mais également mises à contribution afin de subvenir aux besoins de leur famille. Elles sont employées et parfois exploitées⁵³ comme aides ménagères pour des familles résidentes, notamment à Kaya et Barsalogho. Ce constat n'empêche pas que l'éducation et la formation professionnelle soient identifiées comme des besoins majeurs pour la totalité des femmes interrogées.

« Les camps sont devenus des bordels »

Militant associatif

« Les filles se prostituent à cause de la misère »

Groupe de discussion, Pissila

Mariage précoce

Le mariage précoce est une stratégie d'adaptation régulièrement constatée dans les contextes de crise déjà familiers de la pratique. En dépit de remaniements législatifs⁵⁴ qui instituent désormais l'âge légal du mariage à 18 ans, 10 % des femmes sont en 2019, selon l'UNICEF, mariées avant l'âge de 15 ans et 52 % avant l'âge de 18 ans⁵⁵.

L'application de la loi diffère cependant selon les régions et peine à s'appliquer en milieu rural et dans les communautés du Nord du fait notamment de la fréquence des mariages traditionnels.

Néanmoins, si certains acteurs associatifs ou institutionnels font part de craintes relatives à l'augmentation du nombre des mariages d'enfants au motif de la pauvreté (« une bouche de moins à nourrir », selon l'un de nos interlocuteurs) et de la « protection » des filles (au regard des éventuelles violences sexuelles auxquelles elles pourraient s'exposer), voire de la baisse de l'âge du mariage, celui-ci n'est pas considéré comme un problème par les femmes interrogées et ce, quel que soit leur âge.

Par ailleurs, selon les acteurs de terrain, le mariage des enfants est aussi perçu comme relevant d'une pratique coutumière de « redevabilité »⁵⁶ soit d'une forme de reconnaissance à l'égard de la famille d'accueil. De surcroît, de nombreuses jeunes filles avaient été « promises » avant le conflit, leur mariage n'est pas perçu par la famille comme consécutif à la situation de déplacement.

Déni de ressources

Le déni de ressources opéré par les membres masculins de leurs entourage (maris, frères, oncles) est une autre forme de violence faite aux femmes déplacées ou résidentes.

Si les femmes sont en charge de l'activité agricole⁵⁷, elles sont traditionnellement exclues de la propriété foncière et pastorale et ce, en dépit d'un cadre législatif protecteur⁵⁸. Ainsi, lorsque la femme est veuve ou séparée avec des enfants à charge ou pas, elle peut néanmoins se voir privée des ressources issues de son travail (agricole ou pastoral) par les membres masculins de l'entourage. À Djibo, une évaluation réalisée par DRC⁵⁹ révèle que le déni de ressources existe aussi entre conjoints lorsque les époux refusent que leurs femmes mènent une activité génératrice de revenus.

Enfin, sans qu'il ne soit permis de généraliser, dans un des sites d'installation de Kaya, des femmes ont évoqué la situation des maris polygames et bénéficiaires de l'aide humanitaire, qui choisissaient de privilégier l'une ou l'autre de leurs femmes, privant les autres et leurs enfants de l'aide humanitaire.

Enrôlement forcé ou volontaire au sein des groupes armés non étatiques

L'enrôlement⁶⁰ croissant des jeunes filles au sein des groupes armés non étatiques est également une préoccupation évoquée par de nombreux acteurs⁶¹. Cet enrôlement peut prendre différentes formes, mais les jeunes filles et les femmes sont surtout décrites comme 'passives' (ne dénonçant pas les actes et comportement dont elles sont supposément témoins) ou faisant fonction « d'informatrices » au sein des groupes armés.

L'enrôlement forcé au sein de ces groupes armés non étatiques est considéré par les femmes interrogées comme un risque élevé à Djibo, mais plutôt faible ailleurs. Selon les acteurs interrogés, il est aussi nourri par le déplacement et l'extrême vulnérabilité.

La question de l'enrôlement des jeunes filles au sein de groupes armés non étatiques préoccupe aussi la Commission Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent qui organise des activités qui leur sont dédiées. Pour Justine Couliadiati-Kielem, ex-coordinatrice de la plateforme des femmes du G5 Sahel, les femmes sont à la fois victimes et actrices des violences perpétrées par les groupes :

« La pauvreté, les difficultés d'accès à un emploi décent ou aux ressources de base, le sentiment d'injustice et d'abandon des autorités, c'est tout cela qui est instrumentalisé par ces groupes radicaux »⁶².

La création récente de groupes Koglweogo exclusivement féminins a été mentionnée par plusieurs interlocuteurs du monde associatif, notamment dans la région du Plateau-Central. Toutefois, l'action de ces groupes, si elle se confirme⁶³, est entourée d'une grande discrétion.

« Là où elles sont complices, c'est qu'elles ne dénoncent pas »

Militant associatif

« Les personnes déplacées n'adhèrent plus aux discours de l'Etat, il y a une perte de confiance »

Membre de la Commission nationale de prévention de la radicalisation

3 QUEL IMPACT SUR LA COHÉSION SOCIALE ?

Selon le CONASUR⁶⁴, 82 % des communautés se déclarent prêtes à recevoir sur le long terme des personnes déplacées. Néanmoins, la crise et la situation de déplacement qui en résulte ne sont pas sans conséquence sur la cohésion sociale, impactant les femmes à plusieurs niveaux.

Si les acteurs de terrain, comme les femmes consultées, soulignent l'absence de tensions significatives entre la communauté hôte et les personnes déplacées, tous témoignent aussi de la survenue de conflits lorsque les ressources essentielles à la vie font défaut⁶⁵. Du fait de leur rôle prédominant dans le ramassage du bois et la collecte d'eau, les femmes se retrouvent au cœur de ces tensions. Ces dernières sont exacerbées lorsque la communauté hôte qui voit ses ressources s'amenuiser se considère exclue de l'aide humanitaire gouvernementale⁶⁶, comme à Pissila ou Djibo. Enfin, les incidents inhérents à la pénurie sont générateurs de peur et d'anxiété chez les personnes déplacées. Si le déplacement devait se prolonger, la pression autour de la terre, de l'alimentation et de l'abreuvement du bétail (principaux moyens de subsistance des communautés nomades) pourrait mettre en péril la cohésion sociale à moyen et long terme.

Selon les groupes de discussion, la cohésion sociale est également mise à mal par le déplacement de populations dans des communautés où la composition ethnique diffère de la communauté d'origine, comme à Ouahigouya⁶⁷ et Barsalogo. Dans ces localités, le ressentiment des populations hôtes avec lesquelles nous avons échangé est amplifié vis-à-vis des communautés déplacées, victimes de stigmatisation et accusées de collusion avec les groupes armés non étatiques.

L'impact de la crise sur la cohésion sociale influence la conception de la paix chez les femmes interrogées. Ainsi, outre une vie « sans attaque ni coup de feu »⁶⁸, la paix, pour ces femmes, passe aussi par la satisfaction des besoins primaires et l'absence de tensions ethniques.

Une conception de la paix fondée sur la sécurité et la satisfaction des besoins fondamentaux

Pour les femmes déplacées, la paix⁶⁹, c'est d'abord « la fin des combats », « dormir tranquille » ou « ne plus entendre de coup de feu », ce qui fait référence à la sécurité personnelle et témoigne indirectement des traumatismes subis. Pour les femmes vivant dans les communautés hôtes, c'est plutôt la « fin du conflit » et la « sécurité du pays », ou encore, « l'accord du gouvernement avec les groupes armés » qui est mis en avant. Pour toutes, c'est aussi la liberté d'aller et venir et pour les populations déplacées, la possibilité de retourner au village.

Mais, au-delà d'une conception purement sécuritaire, la paix se définit aussi par la satisfaction des besoins essentiels à la vie, la réouverture des écoles, l'accès à la terre et la « paix du cœur ». Conscientes de l'impact de la crise et de la compétition engendrée par la pénurie des ressources, la satisfaction des besoins primaires devient pour les femmes interrogées un marqueur de cohésion sociale.

Le rôle des femmes dans le renforcement de la cohésion sociale et la construction de la paix au niveau local : un rôle essentiel mais contraint

Les populations originaires du même endroit et partageant la même appartenance ethnique, migrent – le plus souvent – ensemble⁷⁰. La vie dans les sites de personnes déplacées reproduit alors les hiérarchies sociales du lieu d'origine.

Or, au niveau local et communautaire, les femmes sont quasi absentes des instances en charge de la médiation et du règlement des conflits. Les Conseils Villageois de Développement (CVD), structures administratives locales en charge de la coordination des projets de développement et intervenant dans la prévention et la gestion des conflits⁷¹, sont dans leur grande majorité composés d'hommes. Les leaders coutumiers et traditionnels sont – sauf exception⁷² – exclusivement des hommes. Au sein des sites, en l'absence de représentation administrative, ce sont les systèmes de leadership coutumier et traditionnels qui reprennent leur place⁷³, systèmes au sein desquels la place de la femme est également symbolique, sinon absente.

Interrogées sur les instances qui participent à la consolidation de la paix et au sein desquelles elles auraient une place, les femmes consultées ne mentionnent ni les CVD ni les instances coutumières, mais plutôt les associations, organisations féministes, Maisons des femmes, département d'Action Sociale et émissions de radio⁷⁴.

L'ensemble des acteurs interrogés, hommes ou femmes, acteurs traditionnels, religieux, institutionnels ou associatifs s'accordent pourtant à reconnaître l'influence des femmes dans la médiation et le règlement des conflits. Mais pour tous, il s'agit d'un rôle « discret ». Si certaines femmes peuvent jouer un rôle de conseil ou de médiation, cela interviendra du fait de leur statut personnel (une personnalité particulièrement respectée ou une épouse de chef⁷⁵, par exemple). Ainsi, celle qui porte conseil aux hommes le fera exclusivement dans l'intimité des foyers ou interviendra auprès des femmes de la communauté, comme en témoignent les propos ci-dessous, tous différents et tous identiques dans ce qu'ils disent de ce rôle aussi « essentiel » qu'invisible.

Les réponses des femmes concernant leur implication dans l'instauration de la paix ne diffèrent pas de celles de ces acteurs. L'éducation des enfants, la pratique et la transmission active des valeurs morales⁷⁶, une implication dans des activités associatives, la participation à des actions de solidarité y compris transgénérationnelles : c'est ainsi que ces femmes issues des régions rurales perçoivent leur rôle dans le maintien de la cohésion sociale.

« Les hommes sont les porte-paroles des femmes »

Acteur sur le terrain

« Ou dit autrement : la nuit porte conseil »

Militant associatif

Si certaines femmes conçoivent un rôle plus prononcé dans la médiation, le dialogue intercommunautaire ou entre populations déplacées et résidentes, les activités suggérées n'impliquent que les femmes ou les enfants. Ainsi, les « causeries éducatives » ou « action de sensibilisation » sont destinées aux jeunes filles sans qu'aucune activité ne soit spontanément mises en avant pour les jeunes garçons. Les émissions de radio mentionnées ci-dessus comme participant au maintien de la paix sont celles qui font intervenir des femmes et qui s'adressent aux femmes. Quant aux éventuelles actions de médiation au sein de la communauté, celles-ci ne concernent que les femmes ou les enfants.

« Barbe dit la journée ce que chevelure dit la nuit ».

Chef traditionnel

« Ce sont les femmes qui enseignent aux enfants ce qui est beau, ce qui est bien »

Chef traditionnel

Le périmètre d'action des femmes dans les zones rurales du Burkina-Faso est donc restreint à la sphère domestique et à la communauté des femmes, voire des jeunes.

Les limites de ce rôle semblent si profondément ancrées qu'aucune des femmes des 24 groupes de discussion n'a mentionné la possibilité d'avoir un quelconque rôle public. Selon les acteurs interrogés, les femmes ne prennent d'ailleurs pas la parole en présence des hommes et n'assistent pas aux réunions publiques dans la zone Sahélienne. Ce constat se confirme lors des visites menées dans les sites de personnes déplacées, où ce sont les hommes qui se présentent spontanément comme premiers interlocuteurs. Ceux-ci ne permettent ni d'identifier les priorités des femmes ni de résoudre les problèmes qu'elles rencontrent, si bien qu'ils ne sont pas nécessairement connus ni mis en avant.

Les réponses des femmes issues des zones rurales du Nord et de l'Ouest du Burkina-Faso, qui témoignent à la fois d'un rôle actif dans la cohésion sociale mais également des limites de celui-ci, illustrent aussi le décalage entre la réalité des communes rurales du Nord et l'engagement actif de personnalités et d'organisations féministes dynamiques à l'échelle nationale.

Des initiatives nationales qui offrent une place croissante aux femmes

Pour Madiara Sagnon, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale, chargée de la cohésion sociale :

« Dans nos sociétés africaines, la femme est le pilier de la famille. Et depuis que le monde est monde, elle contribue à l'éducation, au règlement des crises et des conflits. Il fallait donc impliquer fortement les femmes dans la promotion de la paix et la cohésion sociale ».



Sensibilisation auprès des personnes déplacées à Pissila © Oxfam Simon Cherkaoui.

« Ce n'est pas une société traditionnelle, mais une société en mutation avec des survivances »

Chef traditionnel

Outre les acteurs du champ politique et de la société civile, seules les coalitions et fédérations féminines basées à Ouagadougou font état de plus grandes ambitions concernant le rôle que pourraient jouer les femmes dans le maintien de la cohésion sociale, mais aussi dans la construction de la paix.

Une société civile historique et dynamique a en effet vu émerger de nombreuses associations féministes organisées en coalitions et en réseaux tels que le Conseil des Femmes du Burkina, la Coalition Burkinabé des droits de la femme ou le Réseau des « Femmes dans l'Edification de la Paix »⁷⁷ (WANEP-Burkina Faso). Ainsi, le Réseau des Femmes de Foi pour la Paix au Burkina Faso (REFFOP-BF) et de nombreuses autres initiatives portées par des organisations religieuses et interreligieuses visent à promouvoir la non-violence, la tolérance et le dialogue interreligieux. Ces coalitions mettent en œuvre des programmes visant à renforcer le leadership et l'implication des femmes dans la paix et le règlement pacifique des conflits.

Absentes des structures de leadership traditionnel et coutumier, les femmes occupent aussi une place croissante au sein des instances de gouvernance depuis la mise en place d'une politique de quotas⁷⁸. Elles font partie d'instances publiques spécialisées telle que le Comité de Prévention et de Lutte contre la radicalisation et l'extrémisme religieux. En décembre 2019, le Ministère en charge de la Cohésion Sociale a lancé l'initiative des 'Amazones de la Paix'⁷⁹. 58 femmes issues du milieu associatif et recrutées sur la base de leurs capacités à mobiliser les autres femmes et à véhiculer des messages de paix, sont amenées à intervenir dans les 13 régions avec des actions de sensibilisation et d'éducation.

Les bonnes pratiques dégagées par les acteurs interrogés font état des formations à la communication non violente, au règlement pacifique des conflits, aux émissions de radios spécialisées, aux initiatives locales portées par les femmes et à l'accompagnement des femmes leaders. Tous soulignent également la nécessité d'impliquer les chefferies

coutumières et traditionnelles dans les réflexions et les actions portant sur la place des femmes dans la cohésion sociale. L'implication des leaders traditionnels et coutumiers et religieux est en effet considérée comme un élément essentiel des dispositifs mis en place par les associations⁸⁰. Selon Issaka Sourwema, chef traditionnel du village de Dawelgue et chargé de Mission auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale, les chefferies traditionnelles et coutumières sont des instances incontournables car impliquées dans la gestion des conflits au niveau local et respectées de tous.

Dans un contexte de crise où de plus en plus de femmes (veuves ou séparées) se voient contraintes de subvenir aux besoins de leurs familles, la société burkinabé, soutenue par un cadre législatif favorable, est en cours de mutation. Les femmes apparaissent comme des parties prenantes essentielles dans le dialogue intercommunautaire et la cohésion sociale, mais leur rôle doit être constamment réaffirmé et soutenu.

Ce soutien doit s'inscrire sur plusieurs niveaux : outre la réponse aux besoins d'urgence, il s'agit aussi pour l'ensemble des acteurs, de réfléchir à la mise en œuvre de solutions pérennes et de veiller à préserver et développer l'implication des femmes dans les initiatives locales.

« On continue d'y tricoter des valeurs, certaines sont respectées, d'autres sont anachroniques et on les détricote »

Chef traditionnel

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Burkina Faso traverse une crise majeure, exacerbée par la pandémie de COVID-19. Cette recherche met en exergue l'urgence de répondre à l'ensemble des besoins primaires, notamment en matière d'eau et d'assainissement. Le conflit impactant particulièrement les jeunes filles et les femmes impose aussi de placer la protection au cœur de la réponse.

Par ailleurs, compte tenu de l'extrême insuffisance des ressources et des infrastructures de base dans les régions impactées par le déplacement, la mise en œuvre d'une approche en nexus combinant action humanitaire, développement et construction de la paix s'avère particulièrement pertinente. Il apparaît ainsi impératif de réfléchir à la mise en œuvre de solutions pérennes afin de répondre aux causes structurelles du conflit et de prévenir la survenue de crises ultérieures.

Il est tout aussi impératif, au regard de la place des femmes dans le conflit, de veiller à promouvoir l'implication active de ces dernières dans la réponse humanitaire et les initiatives pour le renforcement de la cohésion sociale.

Plus spécifiquement, nous invitons les acteurs à réfléchir aux propositions suivantes afin de mieux prendre en compte la parole des femmes dans leurs réponses. Ces propositions devraient être envisagées par le gouvernement burkinabé en tant que premier acteur de la réponse humanitaire, ainsi que par les acteurs humanitaires, notamment les ONG, les Nations unies et les bailleurs de fonds :

Apporter une réponse directe et immédiate aux besoins des femmes et renforcer leur résilience

- Financer urgemment les réponses humanitaires, en priorité dans les domaines suivants : WASH (eau, assainissement et hygiène), sécurité alimentaire et nutrition, abris, santé et protection. Intensifier le financement pour répondre à l'ampleur des besoins, en privilégiant notamment des financements flexibles et pluriannuels pour répondre à l'augmentation importante et rapide des besoins humanitaires. S'assurer que ces réponses :
 - intègrent systématiquement les besoins et vulnérabilités spécifiques des femmes et jeunes filles, en particulier des plus vulnérables ;
 - assurent une redevabilité sensible au genre qui tient compte des retours spécifiques des femmes et jeunes filles ;
 - intègrent de façon systématique et efficace des volets de protection transversale qui englobent également les risques spécifiques encourus par les femmes et les jeunes filles

(proximité des points d'eau, latrines, éclairage, etc.) dans toutes les interventions humanitaires.

- Privilégier le financement de programmes de type transferts monétaires et activités génératrices de revenus qui permettent de réduire la dépendance des femmes à l'égard de la communauté et de l'aide humanitaire, de limiter leur vulnérabilité et d'accroître leur résilience.
- Octroyer immédiatement et sans condition une assistance à toutes les femmes cheffes de famille vulnérables nouvellement arrivées et faciliter l'accès aux documents d'états civil. Mettre en place des systèmes de redevabilité et de plaintes fonctionnels, en consultation avec les femmes déplacées, pour s'assurer que les préoccupations des femmes remontent aux autorités compétentes pour étude.
- Encourager la prise en charge complète des survivantes de violences basées sur le genre (VBG) : protection des survivantes, soin de santé, soutien psychosocial, accès à la justice et réintégration socio-économique.
- Développer des initiatives (gouvernementales et associatives) promouvant la mise en place de mécanismes ou de refuges afin de permettre aux survivantes de s'éloigner et de se protéger des auteurs de violences.
- Engager une réflexion avec les femmes déplacées et les acteurs de la protection autour des moyens de garantir la protection des populations déplacées et hôtes, notamment les filles et les femmes vulnérables.
- Développer des programmes d'éducation et des formations professionnelles en situation d'urgence qui ciblent les filles et les femmes et qui sont adaptées à leurs situations spécifiques pour garantir leur participation.
- Soutenir des programmes de protection et de gestion de cas à base communautaire répondant aux risques spécifiques de protection identifiées et vécues par les femmes. Ces programmes pourraient être combinés à des approches de cohésion sociale et de résolution pacifique des tensions.
- Promouvoir des initiatives au niveau local et communautaire qui visent à réduire les tensions et contribuer à la cohésion sociale entre les communautés hôtes et les populations déplacées par la mise en place d'infrastructures socioéconomiques publiques (forage, centre de santé, crèches).
- Mettre à disposition des financements mixtes (humanitaire-développement) pour pérenniser les initiatives humanitaires et autonomiser les populations les plus vulnérables. Il est crucial de s'assurer que ces projets mixtes respectent les principes humanitaires dans la réponse apportée pour lutter contre les vulnérabilités, indépendamment des agendas politiques ou sécuritaires.

Promouvoir la participation active des femmes dans les structures de gouvernance et de consolidation de la paix au niveau local, regional et national

- Poursuivre les efforts engagés dans l'application de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies. Il s'agit notamment de prendre les mesures nécessaires pour protéger les femmes des actes de violence et veiller à ce que les femmes participent activement aux initiatives de paix, et qu'elles fassent entendre leur voix et leurs besoins dans la formulation et la mise en œuvre des interventions de consolidation de la paix.
- Soutenir les structures et les forums communautaires susceptibles de permettre aux femmes d'exprimer leurs préoccupations et d'apporter leur contribution à la paix au sein de leur communauté.
- Soutenir les initiatives et les actions de solidarité mises en œuvre par des femmes et qui proposent des solutions durables au profit de l'ensemble des groupes sociaux et ethniques des communautés hôtes et déplacées, notamment les femmes et les hommes.
- Soutenir les initiatives de paix inclusives et non violentes, ainsi que les mécanismes d'atténuation et de résolution des conflits au niveau local, national et régional. Il convient en particulier de soutenir les initiatives existantes de prévention des conflits menées par les femmes, y compris celles qui rassemblent les populations déplacées et hôtes afin de renforcer la cohésion sociale.
- Développer et soutenir les initiatives de formation des femmes leaders en matière de consolidation de la paix, notamment dans la transformation non violente des conflits (médiation, négociation, communication non violente, etc.) à l'échelle communautaire surtout et au niveau national.

NOTES

(TOUTES LES RÉFÉRENCES ONT ÉTÉ VÉRIFIÉES LE 12 MAI 2020)

- ¹ Crisis Group (24 février 2020), Burkina Faso : sortir de la spirale des violences, Rapport Afrique de Crisis Group N°287, page 11
- ² Le Monde (2019), Au Burkina Faso, l'état d'urgence a été prolongé de 6 mois, 12 juillet
- ³ Selon les données du Cluster Protection au 22 avril 2020. Accès sur le site <http://data.globalprotectioncluster.org/en/country/bfa>
- ⁴ OCHA Burkina Faso (2020), Aperçu de la situation humanitaire, 13 Mars.
- ⁵ Ibid.
- ⁶ CONASUR (2020), Enregistrement des personnes déplacées internes au Burkina Faso, 29 février (dernière visite le 12 mai 2020).
- ⁷ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2014), Cartographie de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso, Novembre.
- ⁸ CILSS (2019), Cadre harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risques et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel, en Afrique de l'Ouest et au Cameroun – Situation courante (mars- mai 2018) et projetée (juin-août 2019), Mars.
- ⁹ Ibid.
- ¹⁰ Ibid.
- ¹¹ La proportion des femmes et des enfants déplacés a été calculé sur la base de données du CONASUR du 29 février. CONASUR, op.cit.
- ¹² Plus de soixante ethnies composent le Burkina Faso et 3 religions cohabitent : Islam (environ 60 % de la population), Chrétienté (25 %), Animisme (15 %). Voir Planète Burkina, Crisis Group (2016), Burkina Faso : préserver l'équilibre religieux, 6 septembre.
- ¹³ En 2016, le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre a été fusionné avec celui de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale pour donner le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille.
- ¹⁴ ONU FEMMES, Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2000), Deuxième et Troisième rapports périodiques combinés – Burkina Faso, 17 janvier au 4 février.
- ¹⁵ Ibid. p.4
- ¹⁶ L'indice global des disparités entre les sexes (Global Gender Gap Index) compare les écarts nationaux entre les sexes sur la base de critères économiques, politiques, éducatifs et sanitaires. Forum économique mondial, Rapport mondial sur les disparités entre les sexes 2018, 29 novembre 2019.
- ¹⁷ CONASUR, Répartition par communes des personnes déplacées internes enregistrées au Burkina Faso, 25 mars 2020. <http://data.globalprotectioncluster.org/en/documents/details/72>
- ¹⁸ Entretiens avec des informateurs clés
- ¹⁹ CONASUR, op. cit. Causes du déplacement
- ²⁰ Entretiens avec des informateurs clés.
- ²¹ Oxfam (2019), Rapport d'analyse de protection dans le Centre-Nord pour les communes de Kaya et Barsalogo, Décembre ; DRC (2019), Évaluation Dor, Décembre ; INTERSOS (2020), Évaluation Région Nord, Mars
- ²² Global Protection Cluster Burkina Faso, Seulement 132 000 personnes ont reçu l'aide humanitaire en 2020 sur 947 000 personnes ciblées. En date du 12 mai 2020, seulement 19 % des fonds ont été reçus pour la réponse humanitaire, selon le Financial Tracking System de OCHA.
- ²³ La terminologie utilisée ici reprend les questions des Focus Groups où les femmes étaient invitées à classer la réception de l'aide humanitaire selon les critères suivants : « inexistant, très insuffisante, insuffisante, suffisante ».
- ²⁴ Les besoins mentionnés sont la séparation des latrines et des kits hygiéniques adaptées au contexte. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée sur la conception des latrines qui se heurtent à plusieurs contraintes pouvant s'opposer les unes aux autres. Ainsi, si la localisation se doit d'être discrète puisque les femmes ne peuvent être vues lorsqu'elles se rendent aux toilettes, celles-ci ne peuvent pas non plus être trop éloignées au risque de compromettre la sécurité des utilisatrices.
- ²⁵ PNUD, op. cit.
- ²⁶ CILSS, op. cit.
- ²⁷ Ainsi, on note une augmentation d'environ 24,72 % des PDI en février par rapport à janvier 2020. Le Faso (2020), Déplacés internes au mois de février 2020 : une augmentation d'environ 24,72 % par rapport à la situation du mois de janvier, 17 février.
- ²⁸ Oxfam (2019), The humanitarian-development-peace Nexus: What does it mean for multi-mandated organizations?, Juin.
- ²⁹ Institut National de la statistique et de la démographie (2019), Tableau : population des principales villes du Burkina Faso.
- ³⁰ Selon le HCR : <http://data.globalprotectioncluster.org/en/country/bfa>. Pour certains interlocuteurs, la population de la ville aurait triplé. Selon populationdata.net, Kaya comptait 162 000 habitants en 2019.
- ³¹ OCHA (2020), Financial Tracking System (dernière visite le 12 mai 2020)
- ³² À plusieurs reprises, il nous a été dit que le manque d'eau durait depuis plus de 24 h.
- ³³ Ainsi, la discrétion requise dans certaines communautés impose non seulement des toilettes séparées, mais également une localisation discrète des latrines qui peut entrer en conflit avec l'impératif de sécurité.
- ³⁴ A Djibo, des kits hygiéniques ont été distribués, mais seulement aux très jeunes filles.
- ³⁵ Ainsi des toilettes trop éloignées ne permettent pas de garantir la sécurité des femmes. En parallèle, dans certaines communautés, celles-ci ne doivent pas être vues lorsqu'elles se rendent aux toilettes, ce qui rend la question de l'emplacement des toilettes particulièrement critiques.
- ³⁶ PNUD, op. cit.
- ³⁷ Cluster Protection Kaya (2019), Compte Rendu, Octobre.
- ³⁸ Programme Alimentaire Mondial (2020), Analyse rapide de l'impact du COVID-19 et des mesures de restrictions sur les marchés et sécurité alimentaire des ménages, 1^{er} avril.
- ³⁹ <https://www.wfp.org/countries/burkina-faso>
- ⁴⁰ INTERSOS (2020), Rapport d'évaluation rapide de protection dans la région du nord, Mars
- ⁴¹ Oxfam et NRC (2020), Putting the people back at the Centre of Security in the Sahel – the case of Mali and Burkina Faso, (à venir)
- ⁴² CONASUR, op. cit.
- ⁴³ CONASUR, op. cit.
- ⁴⁴ Les consultations sont payantes à l'exception du suivi des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans.

- ⁴⁵ Dans un contexte pandémique, l'extrême précarité des conditions de vie est susceptible de favoriser l'émergence de pathologies qui nécessiteront le recours accru aux services santé.
- ⁴⁶ Il convient de noter que nos discussions de groupe ont été menées dans des régions où la présence de l'État est relativement forte, y compris de la part de la FDS. Il est donc difficile de savoir si ce sentiment est partagé par les habitants des zones plus difficiles d'accès.
- ⁴⁷ Au cours d'une visite dans un camp de personnes déplacées à Kaya, les femmes ont mentionné que « les vivres arrivent et repartent ». Ce qui s'apparente à un détournement est indirectement confirmé par les groupes de Barsalogo qui rachèteraient des vivres distribués à Kaya.
- ⁴⁸ Entretiens avec des informateurs clés.
- ⁴⁹ DZVID (2019), Burkina Faso : pourquoi le massacre des femmes d'Arbinda ?, 25 décembre.
- ⁵⁰ Une soixantaine de jeunes filles mineures ou jeunes adultes sont venues s'ajouter au nombre de cas suivis par l'organisation, constituée de 160 personnes.
- ⁵¹ Il nous a aussi été rapporté des rumeurs et croyances entourant la pratique des relations sexuelles non protégées dans les zones aurifères. Ainsi, « les relations sexuelles avec des jeunes filles ayant leurs règles au fond du trou des mines conjuguées avec la saleté et le sperme du garçon font jaillir l'or ».
- ⁵² Seulement 29 % des adolescentes ont une connaissance d'ensemble du VIH. UNICEF (2008-2012), https://www.unicef.org/french/infobycountry/burkinafaso_statistics.html#123.
- ⁵³ Entretien SEARCH et Focus Groups. Ouagadougou, février 2020. Est mentionné notamment la faible rémunération accordée aux jeunes filles employées comme aides ménagères.
- ⁵⁴ Depuis peu, le Burkina Faso a adapté sa législation aux standards internationaux, instaurant l'âge légal du mariage à 18 ans. Néanmoins, de l'avis de nombreux acteurs, cette norme reste assez peu respectée dans certaines communautés.
- ⁵⁵ Amnesty International (2016), Le mariage précoce et forcé au Burkina Faso : les faits, Avril.
- ⁵⁶ De l'avis de acteurs interrogés, cette pratique est plus marquée dans les communautés pastorales et nomades où il est courant de « donner » un enfant en signe de gratitude. Dès lors, les mariages d'enfants seraient l'expression d'une forme de reconnaissance à l'égard de la famille (mari, neveu, oncle...) qui accueillent des personnes déplacées.
- ⁵⁷ Le Faso (2017), Agriculture du Burkina Faso : « Les femmes ont remplacé les hommes dans les champs » déplacent les femmes de la commune de Bama, 30 août 2017.
- ⁵⁸ Oxfam Intermón (2011), Changements climatiques et femmes agricultrices du Burkina Faso. Impact, politiques et pratiques d'adaptation, Juillet, p. 16
- ⁵⁹ DRC-UNHCR (2019), Rapport de monitoring de protection régions du Sahel et Centre-Nord, Décembre.
- ⁶⁰ La radicalisation peut être comprise comme un processus échelonné et complexe dans lequel un individu ou un groupe adopte une idéologie ou une croyance radicale qui accepte, utilise ou tolère la violence, y compris les actes commis pour atteindre un objectif politique ou un but idéologique. Source : Commission européenne. https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/crisis-and-terrorism/radicalisation_en
- ⁶¹ Il n'existe pas de définition internationalement admise de l'expression « groupes armés non étatiques » dans les traités internationaux. Elle désigne une partie non étatique dans un conflit armé international ou non international. <https://dictionnaire-droit-humanitaire.org/content/article/2/groupe-armes-non-etatiques/>
- ⁶² S. Douce (2019), G5 Sahel : « Sans les femmes, nous ne parviendrons jamais à la paix », 5 février
- ⁶³ Les acteurs publics interrogés sur ce sujet déclarent ne pas en avoir connaissance.
- ⁶⁴ CONASUR, op.cit.
- ⁶⁵ Au cours des visites intervenues sur les 2 camps de personnes déplacées à Kaya, ces tensions ont été rapportées soit en lien avec l'eau, soit en lien avec le bois, la commune ayant interdit leur collecte autour du camp.
- ⁶⁶ Les populations résidentes ne sont pas prises en compte par le CONASUR.
- ⁶⁷ INTERSOS, op. cit. « La tension est très vive entre les nouvelles PDI (Peulh), les anciennes PDI et les populations hôtes sur tous les sites de l'évaluation rapide de protection. Le climat a toutes les caractéristiques d'un conflit latent : méfiance, évitement, accusation mutuelle etc. Sur certains sites, les populations hôtes ont complètement extériorisé leur avis non favorable à l'installation des nouveaux PDI, de la communauté Peulh, à un tel niveau qu'elles les accusent d'être de connexion avec des groupes armés », p 4-5.
- ⁶⁸ Groupes de discussion à Pissila
- ⁶⁹ Réponses spontanées dans le cadre de groupes de discussion
- ⁷⁰ Entretien avec des informateurs clés.
- ⁷¹ Selon le DÉCRET n°2007-032/PRES/PM/MATD, le Conseil Villageois pour le développement peut se saisir d'initiatives dans le domaine de la préservation de la paix sociale dans le village. De plus, selon le DÉCRET N°2015-1645/PRES/TRANS/PM/MJDHPC/MATD/MEF, Un représentant du Conseil villageois pour le développement participe au travail observatoire réalisé en matière de prévention et de gestion des conflits.
- ⁷² Dans la région Centre-Ouest du pays, un chef traditionnel du quartier Issouka de Koudougou, Naaba Saaga, a intronisé une femme cheffe traditionnelle le 3 février 2007. C'est une première dans l'histoire des Mossé. Le Faso (2007), Cheffe traditionnelle en pays mossi : Une « Napoaka » intronisée à Issouka, 12 février.
- ⁷³ Entretien avec des informateurs clés.
- ⁷⁴ Notre Dame du Sahel - Émission « Voix de femmes »
- ⁷⁵ Traditionnellement, chez les Mossis par exemple, lorsque le chef rend un jugement, il y a toujours une porte discrète où on place une femme pendant les débats. À la suspension, les chefs se retirent pour l'écouter.
- ⁷⁶ Le dialogue intercommunautaire, la tolérance, la communication, le pardon et la prière sont régulièrement cités dans les groupes de discussion comme pratiques participant à la cohésion sociale.
- ⁷⁷ West Africa Network for Peacebuilding (WANEP) Burkina Faso.
- ⁷⁸ Ministère de la Promotion de la femme (2009), Document de la Politique National Genre du Burkina Faso, Octobre. La Politique Nationale Genre (PNG) définit la loi portant la fixation d'un quota de 30 % au profit de l'un et de l'autre sexe.
- ⁷⁹ Burkina 24 (2020), Promotion de la paix au Burkina : 58 amazones prêtes à « reconstruire le tissu social », 6 janvier.
- ⁸⁰ Entretien avec un chef traditionnel sur la cohésion sociale



OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam IBIS (Danemark) (www.oxfamibis.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

KEDV (www.kedv.tr/)

